

ÉTAPE 1

Favoriser l'engagement des participants dans la démarche d'évaluation



Cette première étape constitue la base de la démarche participative. C'est à ce moment qu'il faut mobiliser et engager les personnes qui joueront un rôle-clé dans la démarche d'évaluation

Définir les rôles et favoriser un engagement structuré

Pour démarrer une démarche participative et en effectuer le suivi, il est important que certaines personnes du regroupement de partenaires s'engagent à jouer des rôles précis au sein d'un comité ou d'une structure responsable de l'évaluation. À cet égard, on peut s'attendre à ce que les membres du comité participent à chacune des étapes de la démarche évaluative, ou du moins à plusieurs d'entre elles. Il est souvent utile de bien préciser les rôles au départ, quitte à ce que ceux-ci évoluent au fur et à mesure que l'évaluation se réalise. Pour éviter que la démarche participative soit trop énergivore en termes de temps et de ressources humaines, et pour favoriser son efficacité, il est important que « les bonnes personnes soient présentes au bon moment », dans la perspective où chaque personne doit apporter une plus-value à l'étape à laquelle elle participe.

Attribuer cette responsabilité peut se faire de plusieurs façons :

1. Former un comité d'évaluation avec les différents partenaires
2. Attribuer la responsabilité de l'évaluation à un comité existant
3. Impliquer chaque porteur pour l'évaluation des actions dont il est responsable, en s'assurant qu'une personne veille à la coordination de la démarche d'ensemble.

Responsabilités principales du comité

La mise sur pied d'un comité d'évaluation représente un moyen de favoriser l'appropriation de l'évaluation par les partenaires concernés par le projet et de s'assurer que l'évaluation est cohérente avec les réalités du regroupement de partenaires. Selon les forces et les champs d'intérêt des membres du comité, son mandat, ses rôles et responsabilités varieront. Le comité pourra, par exemple :

- Réfléchir aux besoins du regroupement, aux objets d'évaluation et aux questions d'évaluation
- Embaucher une ressource externe pour accompagner la démarche
- Solliciter la participation d'autres partenaires du regroupement lorsque pertinent
- Valider le choix des outils et des méthodologies suggérés
- Assurer le suivi de la démarche évaluative, et en rapporter la progression et les enjeux auprès du regroupement
- S'assurer en cours de route que l'évaluation répond toujours au besoin du regroupement de partenaires et vise toujours la production de résultats utiles
- Lorsque les résultats de l'évaluation sont disponibles, faciliter leur utilisation

EXEMPLES

Exemple 1 : Le regroupement de partenaires XYZ a décidé de former un nouveau comité d'évaluation. Comme les actions évaluées sont portées par des maisons de la famille, la coordonnatrice s'est assurée qu'au moins une personne représentant ces organismes sera présente dans le nouveau comité.

Exemple 2 : Le regroupement de partenaires XYZ a formé un comité « système famille » pour toutes les actions qui visent spécifiquement les parents. Comme l'essentiel de

la démarche évaluative portera sur les actions auprès des parents et leurs retombées, il a été décidé que ce comité sera responsable de l'évaluation.

Exemple 3 : Le regroupement XYZ a décidé que chaque partenaire allait réaliser le suivi et l'évaluation des actions, soutenu en continu par la ressource externe en évaluation. La coordonnatrice du regroupement assure la coordination de la démarche entre la ressource externe et les partenaires.

Engager les utilisateurs prévus des résultats de l'évaluation

Tel que mentionné plus haut, dans la perspective d'une évaluation axée sur l'utilisation, il est important de déterminer précisément à quelles personnes serviront les résultats de l'évaluation et de s'assurer que la démarche répond à leurs besoins. Il faut les faire participer dès le début de la démarche lors de l'identification des objets d'évaluation (étape 2) et réfléchir avec elles, aux moments opportuns, sur la progression de l'évaluation. *Par exemple, dans le cas de l'évaluation des effets d'une action collective, il est important d'échanger périodiquement avec les décideurs et porteurs de l'action sur les avancées et les enjeux de l'évaluation.*

L'approche participative, c'est aussi associer d'autres parties prenantes à la démarche

Dans le cadre d'une démarche participative, le comité pourrait avoir intérêt à s'adjoindre la participation d'autres parties prenantes si cela s'avère pertinent, telles que : intervenants, participants aux activités, élus locaux, bailleurs de fonds ou bénévoles. Leur participation peut enrichir la démarche, renforcer leurs capacités en évaluation et favoriser chez eux l'appropriation des actions du regroupement de partenaires. Ces personnes peuvent participer de plusieurs manières.

Par exemple,

- *Être consultées pour connaître leur opinion sur les méthodes de collecte ou sur les indicateurs choisis*
- *Participer à la collecte de données*
- *Être invitées aux réunions portant sur l'interprétation des résultats*

Embaucher une ressource externe en évaluation

Afin de soutenir les regroupements de partenaires dans leur démarche évaluative, Avenir d'enfants fournit un soutien financier qui correspond généralement à 7 % des sommes octroyées pour la mise en œuvre du plan d'action. Ce financement peut être utilisé à différentes fins. Dans le cas où les partenaires ne se sentent pas suffisamment outillés et confiants pour entreprendre une démarche évaluative sans soutien, Avenir d'enfants recommande d'embaucher une ressource externe qui accompagnera le regroupement dans sa démarche, tout en favorisant l'acquisition de connaissances et de compétences par le regroupement et ses membres pour les guider vers une plus grande autonomie en matière d'évaluation.

Recrutement

Deux moyens sont recommandés pour faciliter le recrutement de cette ressource.

- Effectuer un appel d'offres (impliquant la production d'un devis par la ressource externe)
- Effectuer un appel de candidatures (impliquant la réalisation d'entrevues, à l'image d'un processus d'embauche régulier)

